

PRAYERS

Mr. Marchand for Mr. Allmand, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Report of the Restrictive Trade Practices Commission, under the Combines Investigation Act, relating to the Ophthalmic Products Industry in Canada. (English and French).—Sessional Paper No. 304-4/10.

The House resumed debate on the motion of Miss Bégin, seconded by Mr. Cullen,—That Bill C-2, An Act to amend the Health Resources Fund Act, be now read a third time and do pass.

And debate continuing;

[At 5.00 o'clock p.m., Private Members' Business was called pursuant to Standing Order 15(4)]

(Notices of Motions)

By unanimous consent, all items preceding No. 11, were allowed to stand.

Mr. Yewchuk, seconded by Mr. Crombie, moved,—That, in the opinion of this House, the government should consider the advisability of taking the appropriate steps to make agriculture a more viable industry in Canada.—(Notice of Motion No. 11).

And debate arising thereon;

The hour for Private Members' Business expired.

Debate was resumed on the motion of Miss Bégin, seconded by Mr. Cullen,—That Bill C-2, An Act to amend the Health Resources Fund Act, be now read a third time and do pass.

And debate continuing;

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 10.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65(4) (b), membership of Committees was amended as follows:

PRIÈRE

M. Marchand, au nom de M. Allmand, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre—Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce aux termes de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions concernant l'industrie des produits ophtalmiques au Canada, en date du 5 février 1979. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 304-4/10.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M^{lle} Bégin, appuyée par M. Cullen,—Que le Bill C-2, Loi modifiant la Loi sur la Caisse d'aide à la santé, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement)

(Avis de motions)

Du consentement unanime, les articles précédant le numéro 11 sont réservés.

M. Yewchuk, appuyé par M. Crombie, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour rendre l'industrie de l'agriculture plus viable au Canada.—(Avis de motion n° 11).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M^{lle} Bégin, appuyée par M. Cullen,—Que le Bill C-2, Loi modifiant la Loi sur la Caisse d'aide à la santé, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit: